

# « Ortie et Cie » : Le collectif\* demande une négociation rapide au ministère

**19/10/06 : Le collectif « Ortie et Cie » négociera le sort de l'ensemble des produits naturels à usage phytosanitaire uniquement avec les membres de ministères concernés !**

**Rappel des faits :** Suite à la mobilisation sans précédent de ces dernières semaines sur la question des produits naturels, tous les acteurs de la société civile, en faveur d'une reconnaissance officielle de ces préparations utilisées en jardinage et en agriculture, se sont unis pour la défense et la promotion de ces préparations.

## **Une demande de rendez-vous non négociable ...**

Le collectif a décidé de travailler de concert et d'inciter les pouvoirs publics (ministère de l'agriculture en premier lieu) à se positionner rapidement et fermement sur ces produits.

**Ainsi le collectif envoie ce jour, au Ministre de l'Agriculture, une demande de rendez-vous afin de négocier ensemble le devenir de ces produits, et notamment en vue de :**

- surseoir pour ces produits naturels à l'application des articles de la LOA, laissant ainsi les vendeurs et producteurs la possibilité de continuer à commercialiser les produits existants. Le collectif demandera une note écrite aux ministères concernés (finance et agriculture) allant en ce sens
- accorder une totale liberté pour la circulation et l'utilisation des savoirs sur ce dossier
- mettre en place de « normes » ou « définitions » adaptées pour l'autorisation des produits 'naturels' commercialisés.

## **...avec les responsables directs du dossiers !**

**Le collectif n'acceptera de négocier**, les mesures immédiates à prendre pour permettre le retour à une libre diffusion des produits naturels, **qu'avec les responsables des ministères concernés** (agriculture et finance), ce qui n'exclut pas la participation active du collectif au groupe de travail, dont nous demandons la réinitialisation, pour étudier les dispositions à prendre pour régler à plus long terme le problème, sur le fond.

Par ailleurs, **la négociation ne pourra pas concerner qu'une seule catégorie restreinte** de produits, mais devra porter sur l'ensemble des catégories de produits naturels à usage phytosanitaire.

\*Collectif créée le 26/09/06 dont la charte (ci-jointe) a été signées par près de 40 organisations.

**Le comité d'organisation du collectif** est constitué de :

Amis de l'ortie, Amis de la terre, Confédération paysanne, Ets Petiot Eric, FNAB, Journaliste de RTL, MDRGF, Mouvement Biodynamistes, Nature et progrès

**Les adhérents à la charte du collectif** compte désormais plus de 40 organisations (associations, entreprises, fédérations d'associations...): ACAP, Accueil Paysan, Adéquations, Alliance Picardie, Amis de l'Ortie, ARPE,, Association Demeter France, Association des Jardiniers de Tournefeuille, Association pour le renouveau de l'herboristerie, Biocoop, Botanic, Collectif 89 Action citoyenne OGM et Pesticides, Confédération paysanne, Consom'acteurs, cyberacteurs, Ecoproduits, Ecoute Nature, Espace Réaumur, FNAB, Grab Avignon, halte incin', Intelligence Verte, Jardiniers de l'Oise, Section de Chantilly, L'Ortie, La ferme du Goupil, La Goutte D'eau, La Maison du Jardin, La Terre en Héritage, Le Champ du Possible, L'Eau à la Bouche, Les amis d'accueil paysan, Les Amis de la Terre, Les jardins naturels, Les Quatre saisons du jardinage, MDRGF, Mouvement de Culture Bio-Dynamique, Nature et Progrès, Objectifbio, PENN ar BED, Sté Productrice d'Engrais Bio (Algues et autres végétaux), PPP-HSE, Profertyl, Sarl Biodynamie services, Sté É. Petiot, Syndicat d'Agriculture Bio-Dynamique

---

### **Contacts presse :**

Pour le collectif des amis de l'Ortie – [ortieetcie@orange.fr](mailto:ortieetcie@orange.fr) ou 0145790759 ou 0687562754